

COLLECTION **RUBANS**

et accessoires



BOULET
Tringles à rideaux depuis 1924



Nos rubans

Retrouver notre gamme complète de rubans comprenant des rubans fronceurs, des rubans cartouchières, des rubans tubulaires ainsi que des rubans de renforts .

Le **ruban fronceur** permet de faire des plis froncés en tirant sur les cordons. Les fronces sont réparties librement afin d'ajuster les rideaux à la largeur de la fenêtre.

Le **ruban cartouchière** s'utilise avec des agrafes 1 branche, 2 et 4 branches permettant de réaliser des plis double ou triple. Elles s'utilisent en tête flamande pour cacher la tringle type 24x16 et en tête ordinaire pour les tringles à anneaux.

Le **ruban tubulaire** est idéal pour la confection de voilages et de rideaux sur une tringle fine type vitrage. Il suffit de le coudre en tête de votre tissu puis de passer la tringle à l'intérieur.

Le **ruban de renfort** permet également de rigidifier vos têtes de rideaux pour les confections traditionnelles plis cousus. Il est aussi utilisable pour la pose des œillets à sertir sur des tissus fins ou fragiles. C'est un accessoire indispensable pour la confection de vos rideaux. La bande de renfort rigidifie et évite la déchirure du tissu au niveau des œillets.

Afin de compléter vos rideaux retrouvez nos agrafes et suspendeurs compatibles avec nos nouveaux rubans.

AMPLEUR

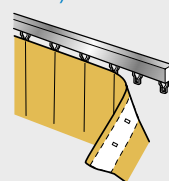
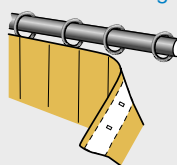
L'ampleur est un coefficient multiplicateur, elle peut-être fixe ou variable. Ce coefficient multiplicateur permet de connaître le métrage de ruban à coudre (à plat) sur le tissu et obtenir le métrage du rideau fini. Dans le cas d'une ampleur variable, il est conseillé de se rapprocher du coefficient le plus élevé pour un résultat décoratif réussi.

DIMENSIONS DES RUBANS

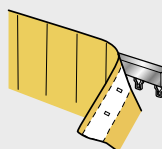
La largeur indiquée pour chaque ruban est sujette à de légères variations, comme pour tout produit tissé. La variation possible diffère pour chaque ruban, en moyenne un écart de + 2 à - 1 mm par rapport à la largeur standard peut-être constaté, sans que cela nuise en aucune façon aux qualités intrinsèques du ruban. La longueur et la largeur peuvent varier légèrement de $\pm 2\%$ au maximum.

TRINGLES ADAPTÉES

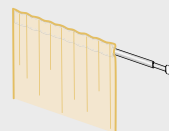
Tringle visible (tête ordinaire)



Tringle cachée (tête flamande)

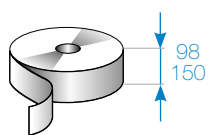


Tringle de vitrage

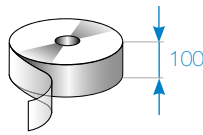


COLLECTION RUBANS

Rubans de renforts

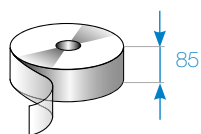


BOUGRAM, 100% polyester
Largeurs : 98 - 150 mm
Coloris : blanc
Agrafes : à coudre ou agrafe épingle

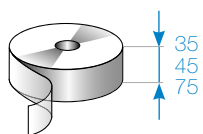
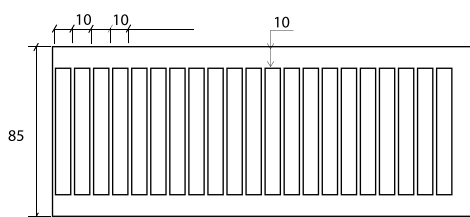


BOUGRAM, 100% polyester
Largeur : 100 mm
Coloris : transparent
Agrafes : à coudre ou agrafe épingle

Rubans

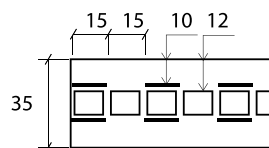


RUBAN CARTOUCHIÈRE,
100% polyester - Coloris : blanc
Largeur : 85 mm
Ampleur : $1,5 \geq 3$
Agrafes : agrafe métalliques têtes hautes
ou têtes basses BR1 / BR2 / BR4 O et F
Boîte dévidoir : bobine de 50M
1 rangée de poches

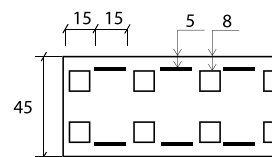


RUBANS FRONCEUR,
100% polyester
Coloris : blanc - transparent
Largeur : 35 - 45 - 75 mm
Ampleur : $1,5 \geq 3$ (blanc) - 2 (transparent)
Cordon : 2 (blanc) - 3 (transparent)
Boîte dévidoir : bobine de 50M
Agrafes : agrafes 321 et R7

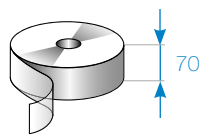
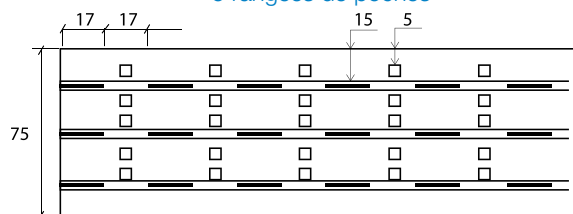
1 rangée de poches



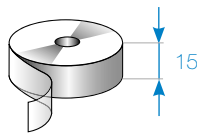
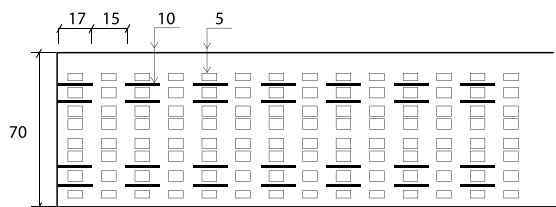
2 rangées de poches



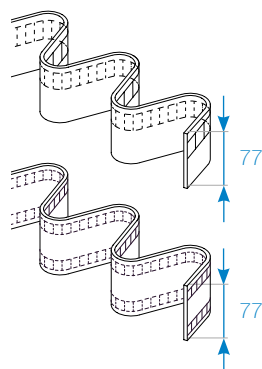
5 rangées de poches



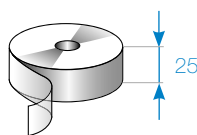
RUBAN FRONCEUR MULTIPOCHE,
60% polyester et 40% polypropylène
Coloris : blanc
Largeur : 70 mm
Ampleur : $1,5 \geq 3$ - Cordon : 4
Boîte dévidoir : bobine de 50M
Agrafes : agrafes 321 et R7
8 rangées de poches



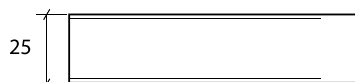
**RUBAN TUBULAIRE
POUR STORE BATEAU**,
100% polyester - Coloris : transparent
Largeur : 15 mm
Boîte dévidoir : bobine de 200M



RUBANS POCHE WAVE,
100% polyester - Coloris : transparent
Largeur : 77 mm -
Disponible en simple ou double poche
Boîte dévidoir : bobine de 100M
Agrafes : agrafe de galon



RUBAN TUBULAIRE,
100% polyester - Coloris : blanc
Largeur : 25 mm
Ampleur : $1,5 \geq 3$
Boîte dévidoir : bobine de 100M
Agrafes : ne nécessite pas d'agrafes

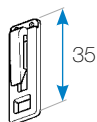


Cotes en mm

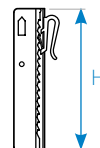
COLLECTION RUBANS

Agrafes

Agrafes à coudre

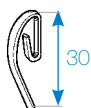


AGRAFE, polyamide.



AGRAFE AJUSTABLE, polyamide
H : 75 - 95 mm.

Agrafes de galon



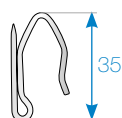
AGRAFE, acier zingué (321).



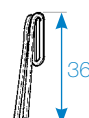
AGRAFE, polyamide (321N).



AGRAFE, acier zingué fil ø1,4 mm (R7).

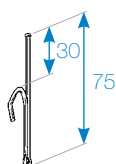


AGRAFE À PIQUER, acier zingué
fil ø1,58 mm.

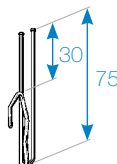


AGRAFE, acier zingué
fil ø1,5 mm (323).

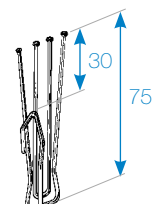
Agrafes têtes flamandes



AGRAFE 1 BROCHE, acier zingué
fil ø2 mm.

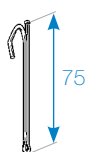


AGRAFE 2 BROCHES, acier zingué
fil ø2 mm.

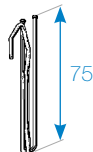


AGRAFE 4 BROCHES, acier zingué
fil ø2 mm.

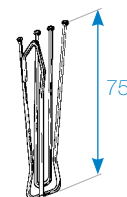
Agrafes tête ordinaire



AGRAFE 1 BROCHE, acier zingué
fil ø2 mm.



AGRAFE 2 BROCHES, acier zingué
fil ø2 mm.



AGRAFE 4 BROCHES, acier zingué
fil ø2 mm.

Cotes en mm

COLLECTION RUBANS

Suspendeurs

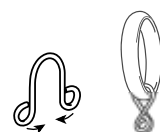
Suspendeurs à coudre pour anneaux



SUSPENDEUR, plastique
section anneaux ø8 à 12 mm.



SUSPENDEUR, plastique
section anneaux ø4 à 6 mm.



SUSPENDEUR LYRE,
section anneaux ø12 mm maximum.



SUSPENDEUR SIMPLE, plastique
section anneaux ø8 à 12 mm.



SUSPENDEUR DOUBLE, plastique
section anneaux ø8 à 12 mm.

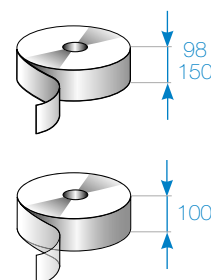


SUSPENDEUR FERMOIR, plastique
section anneaux ø8 à 10 mm.

Rubans de renforts

Renfort de tête

	Qté	Référence	Prix Public
Ruban à coudre Bougram 98 mm (bobine de 100M)	Blanc x1	B31948	111,45 €
Ruban à coudre Bougram 150 mm (bobine de 100M)	Blanc x1	B31949	174,00 €
Ruban à coudre Bougram 100 mm (bobine de 100M)	Transparent x1	B31984	149,71 €



Rubans fronceurs

Rubans fronceurs

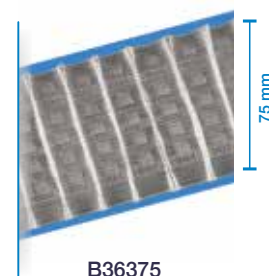
	Qté	Référence	Prix Public
Ruban Fronceur 35 mm / Thervoil 35 (bobine de 50M)	Blanc x1	B36371	32,08 €
Ruban Fronceur 45 mm / Thervoil 45 (bobine de 50M)	Blanc x1	B36372	45,14 €
Ruban Fronceur 75 mm / Fronsvoil (bobine de 50M)	Transparent x1	B36375	84,35 €

100% polyester - Largeur : 35, 45 et 75 mm
1 rangée (B36371), 2 rangées (B36272) et 5 rangées (B36375)
Ampleur : 1,5 ≥ 3 (blanc) et 2 (transparent)
Cordons : 2 (blanc) et 3 (transparent)
Agrafes : agrafes 321 et R7

PRIX NON REMISABLE

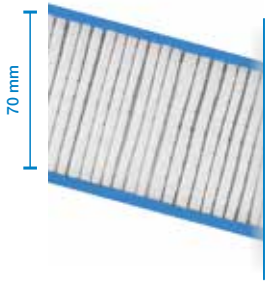


B36371 - B36372



B36375

COLLECTION RUBANS



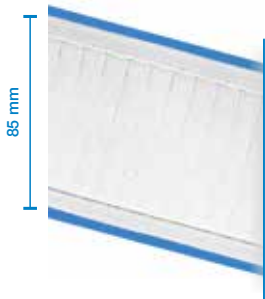
Ruban fronceur multipoche

		Qté	Référence	Prix Public
Ruban Fronceur multipoche 70 mm (bobine de 100M)	Blanc	x1	B36373	125,93 €

PRIX NON REMISABLE

60% polyester et 40% polypropylène - Largeur : 70 mm
4 cordons - 8 rangées de poche - Ampleur : $1,5 \geq 3$
Agrafes : agrafes 321 et R7

Ruban Cartouchière



Ruban cartouchière

		Qté	Référence	Prix Public
Ruban Cartouchière / Touplis 85 mm (bobine de 50M)	Blanc	x1	B36370	85,54 €

PRIX NON REMISABLE

100% polyester - Largeur : 85 mm
1 rangée de poche - Ampleur : $1,5 \geq 3$
Agrafes : agrafes métalliques têtes hautes et basses
(BR1 / BR2 / BR4 O et F)

Rubans tubulaires



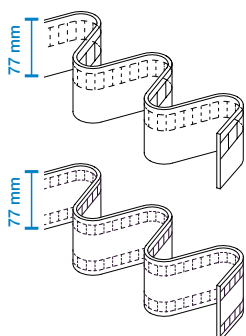
Rubans tubulaires

		Qté	Référence	Prix Public
Ruban Tubulaire 25 mm (bobine de 100M)	Blanc			
Ruban Tubulaire pour store bateau 15 mm (bobine de 200M)	Transparent			

PRIX NON REMISABLE

100% polyester - Largeur : 15 (blanc)
et 25 mm (transparent)
Ampleur : $1,5 \geq 3$ (blanc)
Agrafes : ne nécessite pas d'agrafes

Rubans simple et double poches WAVE



Rubans poche WAVE

		Qté	Référence	Prix Public
Ruban simple poche WAVE 77 mm - bobine 100M	Transparent	x1	B35332	240,64 €
Ruban double poches WAVE 77 mm - bobine 100M	Transparent	x1	B35297	240,64 €

COLLECTION RUBANS

Agrafes



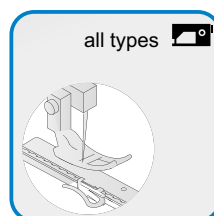
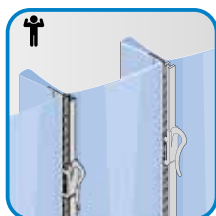
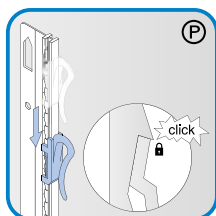
Agrafe à coudre

		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes à coudre	Polyamide	x1	B06348	16,17 €



Agrafe ajustable

		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes ajustables - hauteur : 75 mm	Polyamide	x1	B34943	44,66 €
100 agrafes ajustables - hauteur : 95 mm	Polyamide	x1	B34944	46,38 €



Agrafe galon 321

		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes de galon 321	Acier nickelé	x1	B07617	9,13 €
1000 agrafes de galon 321	Acier nickelé	x1	B07618	69,32 €



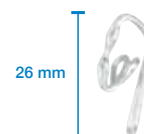
Agrafe galon 321N

		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes de galon 321N	Polyamide	x1	B03092	10,63 €
1000 agrafes de galon 321N	Polyamide	x1	B02788	81,11 €



Agrafe galon R7

		Qté	Référence	Prix Public
500 agrafes de galon R7	Acier zingué	x1	B34821	48,38 €

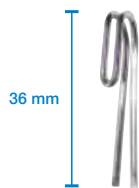


Agrafe épingles

		Qté	Référence	Prix Public
200 agrafes épingles	Acier zingué	x1	B34940	30,49 €



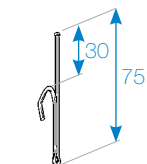
COLLECTION RUBANS



Agrafe double 323



		Qté	Référence	Prix Public
500 agrafes double 323	Acier zingué	x1	B34822	48,38 €



Tête
Flamande

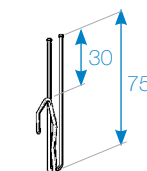


Tête
Ordinaire

Agrafe de galon 1 broche



		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes galon BR1/F - H : 75 mm	Zingué	x1	B34823	16,35 €
100 agrafes galon BR1/O - H : 75 mm	Zingué	x1	B34824	16,35 €



Tête
Flamande

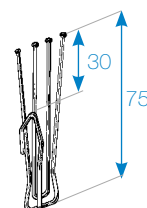


Tête
Ordinaire

Agrafe de galon 2 broches



		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes galon BR2/F - H : 75 mm	Zingué	x1	B34825	21,16 €
100 agrafes galon BR2/O - H : 75 mm	Zingué	x1	B34826	21,16 €



Tête
Flamande



Tête
Ordinaire

Agrafe de galon 4 broches



		Qté	Référence	Prix Public
100 agrafes galon BR4/F - H : 75 mm	Zingué	x1	B34827	24,29 €
100 agrafes galon BR4/O - H : 75 mm	Zingué	x1	B34828	24,29 €

Suspendeurs pour anneaux



Suspendeur à coudre 8/12 mm



		Qté	Référence	Prix Public
100 suspendeurs à coudre 8/12 mm	Cristal	x1	B08961	13,97 €



Suspendeur à coudre 4/6 mm



		Qté	Référence	Prix Public
100 suspendeurs à coudre 4/6 mm	Cristal	x1	B08979	14,26 €

Cotes en mm

COLLECTION RUBANS



Suspendeur simple 8/12 mm

		Qté	Référence	Prix Public
200 suspendeurs simple 8/12 mm	Cristal	x1	B31881	35,27 €



Suspendeur double 8/12 mm

		Qté	Référence	Prix Public
200 suspendeurs double 8/12 mm	Cristal	x1	B31884	42,26 €



Suspendeurs fermoir

		Qté	Référence	Prix Public
200 suspendeurs fermoir 8/10 mm	Cristal	x1	B31901	35,73 €
200 suspendeurs fermoir 8/10 mm	Marron	x1	B31902	31,17 €



Suspendeurs lyre

		Qté	Référence	Prix Public
20 suspendeurs lyre	Acier laitoné	x1	B02577	5,85 €
20 suspendeurs lyre	Nickel mat	x1	B30341	5,85 €
20 suspendeurs lyre	Nickel noir	x1	B30197	5,85 €
100 suspendeurs lyre	Acier laitoné	x1	B08983	17,64 €
100 suspendeurs lyre	Nickel mat	x1	B30342	17,64 €
100 suspendeurs lyre	Nickel noir	x1	B30196	17,64 €
1000 suspendeurs lyre	Acier laitoné	x1	B08984	167,57 €



COLLECTION RUBANS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Article 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions Générales de Vente "C.G.V." sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de passer commande. En conséquence le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces C.G.V. à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par la société BOULET et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition contraire posée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la société BOULET, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que la société BOULET ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes C.G.V. ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 2 - PRISE DE COMMANDE

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit.

La société BOULET n'est liée par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. L'acceptation pourra également résulter de l'expédition des produits.

Le bénéfice de la commande est personnel au client et ne peut être cédé sans l'accord de la société BOULET.

Article 3 - MODIFICATION DE LA COMMANDE

Toute modification ou résolution de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits. Si la société BOULET n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne seront pas restitués.

Article 4 - LIVRAISON - OBJET DE LA LIVRAISON

La société BOULET se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses produits et, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. Il se réserve le droit de modifier sans avis préalable les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues.

Article 5 - LIVRAISON - MODALITÉS

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit au client, soit délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux ou entrepôts de la société BOULET.

Article 6 - LIVRAISON - DÉLAIS

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. La société BOULET est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible, mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport de la société BOULET. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Toutefois, si trois mois après la date indicative de livraison, le produit n'a pas été livré pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra, alors être résolue à la demande de l'une ou l'autre partie. L'Acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts sont considérés comme cas de force majeure déchargeant la société BOULET de son obligation de livrer - la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné.

La société BOULET tiendra le client au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers la société BOULET, quelle qu'en soit la cause.

Article 7 - LIVRAISON - RISQUES

Les produits sont livrés emballés par la société BOULET mais ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient en cas d'avarie ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dans les quarante huit heures qui suivent la réception des marchandises.

Article 8 - RÉCEPTION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits.

Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à la société BOULET toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Article 9 - RETOUR - MODALITÉS

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre la société BOULET et le client. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client. En cas d'accord, les marchandises retournées ne seront créditées qu'après contrôle de leur état général. En cas de reconditionnement, une minoration de 30 % (trente pour cent) sera appliquée.

Article 10 - PRIX

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les prix s'entendent nets départ usine emballage compris. Les commandes dont le montant H.T. est supérieur à 290 € H.T. sont livrées FRANCO DE PORT et cela uniquement pour les livraisons en France Métropolitaine. Une quelconque négociation sur le prix unitaire d'un produit remet en cause l'application de cette clause "FRANCO DE PORT" qui devra alors faire l'objet d'un accord signé par la société BOULET. Un forfait de 20 € H.T. pour frais de transport sera appliqué à toute commande inférieure à 290 € H.T.. Pour toute commande inférieure à 100 € H.T. (non groupée avec d'autres commandes), un forfait de 10 € H.T. pour frais de gestion sera facturé en complément des 20 € H.T. pour frais de transport.

Article 11 - FACTURATION

La date de sortie d'entrepôt des produits est à la fois la date d'émission de la facture et le point de départ de la date d'exigibilité en cas de paiement à terme.

Article 12 - PAIEMENT - MODALITÉS

Les factures sont payables au comptant avec un escompte de 1 % (un pour cent), le règlement devant, dans ce cas, intervenir dans les huit jours à la date de facturation. Constitue paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais son règlement à l'échéance convenue. Toute autre condition de paiement devra faire l'objet d'un accord préalable. Tout retour impayé entraînera la facturation des frais correspondants.

Article 13 - PAIEMENT - RETARD OU DÉFAUT

En cas de retard de paiement, la société BOULET pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance prévue donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de retard au taux de 12 % au jour de la facturation. En cas de défaut de paiement, quarante huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à la société BOULET qui pourra demander en référé restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échoué ou non. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non paiement d'une seule échéance entraînera exigibilité immédiate de la totalité de la dette sans mise en demeure. Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si la société BOULET n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes. En outre, conformément aux articles 441-6 et D. 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de la société BOULET. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Article 14 - TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert des risques sur les produits a lieu dès l'expédition des entrepôts de la société BOULET. Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls du client.

Article 15 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné au paiement du prix à l'échéance par le client.

Toutefois, les risques sont transférés dès la livraison.

Dans le cas où le paiement n'interviendrait pas dans les délais prévus par les parties, la société BOULET se réserve le droit de reprendre la chose livrée et si bon lui semble, de résoudre le contrat.

Article 16 - COMPÉTENCES - CONTESTATION

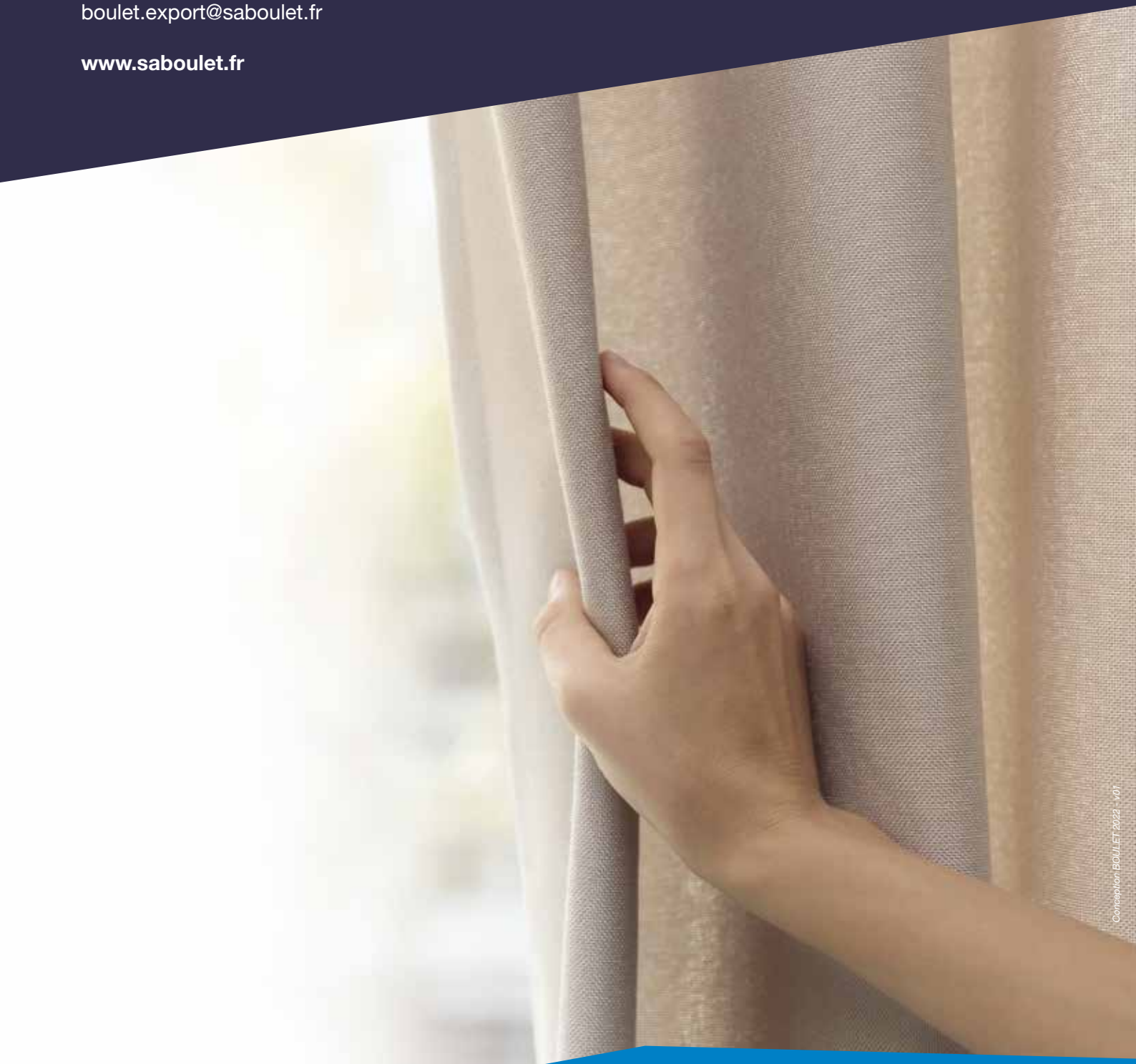
Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, le Tribunal de Commerce de Pontoise. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.

1 Chemin Grace Hopper
F - 95000 Neuville-Sur-Oise

Tél. France : 01 39 19 62 72
Fax France : 01 39 19 19 20
boulet.france@saboulet.fr

Tél. Export : + 33 1 39 19 62 72
Fax Export : + 33 1 39 19 19 30
boulet.export@saboulet.fr

www.saboulet.fr



Conception BOULET 2022 - v01

BOULET
Tringles à rideaux depuis 1924